

A.L INFORMATIQUE SERVICE
Société à responsabilité limitée
au capital de 122 000 euros
Siège social : 21/23 boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS
389 335 530 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 27 AVRIL 2026

La soussignée

Isabelle ATTALI
demeurant 9 Passage de St Sébastien 75011 PARIS

Gérante de la société A.L INFORMATIQUE SERVICE, société à responsabilité limitée au capital de 122 000 euros, divisé en 800 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout lieu de la même ville par simple décision de la gérance et en tout autre endroit par décision collective extraordinaire,

Décide :

- de transférer le siège social du 21/23 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS au 27 Rue Amelot 75011 PARIS à compter de ce jour, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 27 Rue Amelot 75011 PARIS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, la gérante a dressé le présent procès-verbal qu'elle a signé après lecture.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Isabelle ATTALI
Gérante